



COLLECTIF ATA

Rapport d'activité 2025

Sommaire

Introduction

- 1 - Une association portée par des mécènes de compétences
- 2 - Un projet artistique au service de tous les publics : dispositifs nationaux
- 3 - Ancrage territorial en Seine-Saint-Denis
- 4 - Pérennisation des partenaires de résidences de création
- 5 - Des actions de diffusions multicanaux
- 6 - Un mécénat fidèle
- 7 - L'économie d'ATA

- A. Compte de résultats
- B. Analyse comparative
- C. Analyse de bilan

Introduction

L'année 2025 marque une étape significative dans le parcours de la compagnie ATA, confirmant la solidité de son engagement artistique et la constance de son action auprès de publics variés. Soutenue par ses mécènes de compétences, la compagnie a poursuivi le développement de projets où création, transmission et attention aux enjeux sociaux contemporains s'entrelacent étroitement.

Parmi les temps forts de l'année, l'aboutissement du projet *Mon corps pour gai rire*, mené au Centre culturel des 26 Couleurs, a constitué un moment emblématique. Réalisé en collaboration avec les familles et les enfants de la Fondation Ellen Poidatz, dans le cadre du programme « Art, santé, culture et dépendance », ce projet a pleinement incarné la volonté de la compagnie de faire dialoguer pratiques artistiques et contextes de soin, dans une approche sensible et inclusive.

Cette dynamique s'est prolongée sur le terrain, à la rencontre des familles et des enfants, dans le cadre du programme *C'est mon patrimoine*, en partenariat avec les équipes des Tours de Notre-Dame de Paris et le Centre des Monuments Nationaux. Cette expérience a permis de tisser des liens féconds entre patrimoine, création contemporaine et participation des publics.

La compagnie souhaite renforcer son implantation en Seine-Saint-Denis en développant des actions artistiques à destination des habitants, en lien avec les structures culturelles, sociales et éducatives du territoire.

L'année 2025 a également été marquée par un engagement actif dans le développement et la diffusion du spectacle *Acanthe*, produit en autoproduction à la Ménagerie de Verre. Le Collectif ATA a continué le travail en résidence au Carreau du Temple, poursuivant un travail de recherche et de structuration artistique. Si les candidatures déposées dans le cadre de différents dispositifs de soutien à l'émergence – notamment Les Nouveaux Métallos et le Pavillon français de la Région Île-de-France – n'ont pas été retenues, elles témoignent néanmoins d'une réelle dynamique de recherche de diffusion et d'inscription du projet dans les réseaux professionnels.

À travers l'ensemble de ces actions, la compagnie ATA a continué d'affirmer une ligne artistique exigeante, portée par des valeurs d'inclusion, de sensibilité et de déplacement des regards sur les sujets sensibles de notre époque. En cultivant des espaces de rencontre et d'expérimentation, elle contribue activement à nourrir des élans créateurs, facteurs de renouvellement des imaginaires.

Elle a poursuivi son implication citoyenne en élaborant une charte contre les VHSS à la suite d'une formation auprès du cabinet Egaé.

L'année 2025 apparaît ainsi comme une année de consolidation et de persévérance, révélatrice d'une compagnie engagée, attentive aux transformations du monde, et résolument tournée vers la poursuite et l'élargissement de ses actions.

1 - Une association portée par des mécènes de compétences

Depuis octobre 2023, la compagnie ATA s'appuie sur un dispositif structurant de mécénat de compétences, constituant un levier essentiel de professionnalisation et de développement. Un ancien attaché de presse intervient bénévolement sur des missions d'administration et de coordination, contribuant à l'organisation opérationnelle et au suivi des projets. À ses côtés, une ancienne cadre de santé, spécialisée dans le montage de projets et la comptabilité, accompagne la structuration financière et méthodologique de l'association.

Un webmaster, également engagé à titre bénévole, assure le développement, l'architecture et le suivi du site internet, participant activement à la lisibilité et à la valorisation des actions de la compagnie. Il prend également part aux réflexions stratégiques, en articulation avec le pôle administration, gestion et artistique.

La complémentarité de ces expertises a permis de structurer durablement le fonctionnement de l'association, notamment à travers la formalisation de fiches de poste détaillées, clarifiant les rôles et les champs d'intervention de chacun, en lien étroit avec la direction artistique portée par l'artiste pluridisciplinaire à l'origine du projet Mirlö.

Ce renforcement organisationnel a directement contribué à des avancées significatives, parmi lesquelles l'obtention de la certification ADAGE, inscrivant les actions de la compagnie dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC). Il a également permis d'accroître la capacité de la structure à se positionner sur des dispositifs institutionnels, comme en témoignent les projets développés en lien avec la DRAC et l'ARS dans le cadre du programme « Art, santé, culture et dépendance ».

Au-delà du soutien opérationnel, ce modèle de collaboration fondé sur le mécénat de compétences participe pleinement à l'identité d'ATA. Il témoigne d'un fonctionnement solidaire et transversal, favorisant une articulation étroite entre exigence artistique, structuration administrative et inscription dans les politiques publiques culturelles.

2 - Un projet artistique au service de tous les publics : les dispositifs nationaux

Dans le cadre de dispositifs nationaux favorisant l'accès à la culture et le croisement des politiques publiques, la compagnie ATA a développé en 2025 deux projets d'envergure, illustrant la complémentarité de ses actions entre création artistique, transmission et inscription territoriale.

Le projet « Mon corps pour gai rire », mené entre septembre 2024 et mars 2025 dans le cadre du dispositif Culture & Santé, a été réalisé en partenariat avec le Centre de Rééducation Fonctionnelle Ellen Poidatz (Seine-et-Marne). Il s'adressait à des enfants et adolescents en situation de rééducation, réunissant 50 jeunes participants, 15 encadrants, ainsi que les familles et partenaires du territoire.

Ce projet pluridisciplinaire (danse, théâtre, musique, arts visuels) visait à favoriser l'expression, l'appropriation du corps et le bien-être à travers une démarche de création collective adaptée. Structuré autour d'ateliers réguliers d'« alphabet dansé », il a permis l'exploration d'une écriture corporelle articulant gestes, signes et images.

Le projet a abouti à la création d'une œuvre collective (fresque animée et univers visuel) et à une restitution finale sous forme de performance participative, accompagnée d'une projection vidéo retraçant le processus. Il a également contribué à renforcer les interactions entre jeunes, familles, professionnels de santé et artistes, soutenant une dynamique de lien social et d'ouverture culturelle.

En parallèle, le projet « C'est mon patrimoine 2025 », mené en juillet 2025 en partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux, s'est déployé autour des tours de Notre-Dame de Paris à travers la création participative « Le Jardin des Chimères ». Il a rassemblé environ 100 participants (enfants, jeunes et familles), encadrés par l'équipe artistique de la compagnie ATA.

Cette performance immersive a proposé une réappropriation sensible d'un site patrimonial emblématique, à travers une approche mêlant danse, imaginaire et exploration de l'espace. Inspirée des jardins monastiques médiévaux et des figures sculptées des chimères, la démarche a invité les participants à devenir acteurs d'une fresque vivante.

Des ateliers de création chorégraphique et de conscience corporelle ont permis l'élaboration collective d'une « phrase » dansée, captée en vidéo, offrant une lecture renouvelée du patrimoine. Le projet a ainsi favorisé la transmission par l'expérience, tout en renforçant les liens intergénérationnels et l'appropriation culturelle des publics.

Ces deux projets témoignent de la capacité de la compagnie ATA à concevoir et déployer des actions artistiques exigeantes, inscrites dans des cadres institutionnels, tout en maintenant une forte dimension participative et inclusive.

Synthèse chiffrée 2025

- 2 projets DRAC Île-de-France
- 150 participants
- 80 heures d'ateliers
- 2 restitutions de création *in situ*

En 2025, la compagnie ATA a mené 2 projets d'envergure soutenus dans le cadre de dispositifs portés par la DRAC Île-de-France, représentant un total de 80 heures d'ateliers et ayant permis de toucher environ 150 participants (enfants, jeunes, familles et professionnels).

3 - Ancrage territorial en Seine-Saint-Denis

Implantée à Bagnolet, la compagnie ATA développe son projet artistique en lien étroit avec les enjeux sociaux et culturels de la Seine-Saint-Denis. Son travail, à la croisée de la création contemporaine, de la transmission et de l'inclusion, s'adresse prioritairement aux habitants du territoire, en particulier aux jeunes, aux familles et aux publics éloignés des pratiques artistiques.

Dans la continuité des actions menées en 2025 auprès de publics variés (enfants, adolescents, familles, publics en situation de vulnérabilité), la compagnie engage une stratégie de déploiement territorial visant à renforcer sa présence locale. Celle-ci se traduit par la mise en place de partenariats avec des structures de proximité (établissements scolaires, centres socioculturels, structures médico-sociales), favorisant des formats participatifs articulant pratique artistique, sensibilisation et création.

Le projet *Acanthe*, actuellement en phase de développement, constitue un axe structurant de cette implantation. Il donnera lieu, à partir de 2026, à des temps de résidence, des ateliers de pratique et des restitutions sur le territoire, permettant d'associer les habitants aux processus de création et de proposer des formes adaptées aux contextes locaux.

Perspectives territoriales 2026 : Vers C'est mon patrimoine avec les habitants de la Capsulerie et de la Noue

Aussi et afin de prolonger cet ancrage, les centres socio-culturels du Quartier Prioritaire de la ville ont été rejoints afin de préparer la candidature 2026 de C'est Mon patrimoine avec la Maison Zola. Les enfants et adolescents accompagnés par leur famille seront ainsi amenés à découvrir un lieu du patrimoine culturel d'Ile de France ainsi que le passé des fabriques encore présentes dans la ville de Bagnolet.

La démarche de la compagnie s'inscrit pleinement dans les orientations du Département de Seine-Saint-Denis en matière d'accès à la culture, de soutien à la création émergente et de développement des pratiques artistiques sur le territoire. Elle vise à contribuer à une dynamique culturelle de proximité, en favorisant la rencontre entre artistes et habitants, la circulation des œuvres et la participation active des publics.

À travers cette implantation, ATA affirme sa volonté de s'inscrire durablement en Seine-Saint-Denis, en développant un projet artistique situé, attentif aux réalités du territoire et aux publics qui le composent.

4- Des actions de diffusions multicanaux

Dans le cadre de sa structuration, la compagnie ATA a poursuivi en 2025-2026 une stratégie active de positionnement sur des dispositifs d'accompagnement à l'émergence, en présentant le projet *Acanthe* à plusieurs appels à projets structurants. Deux candidatures ont ainsi été déposées au programme « Les Nouveaux Métallos » de la Maison des Métallos, dispositif particulièrement sélectif (environ 550 candidatures pour la première session, puis plus de 200 pour la suivante, pour un nombre limité de projets accompagnés).

En parallèle, la compagnie a candidaté au dispositif « Pavillon français » de la Région Île-de-France, également très concurrentiel, dans un contexte où les arbitrages ont majoritairement bénéficié à des équipes déjà identifiées et soutenues par la Région.

Si ces candidatures n'ont pas abouti à une sélection, elles s'inscrivent néanmoins dans une dynamique structurante et témoignent d'un engagement réel dans les circuits de professionnalisation.

Elles ont permis de consolider les outils de présentation (dossier artistique, structuration budgétaire, calendrier de production) et d'affiner le positionnement du projet *Acanthe*, notamment dans ses dimensions dramaturgiques et pluridisciplinaires.

Freins identifiés :

- Forte concurrence sur les dispositifs d'émergence, avec un nombre de places limité au regard du volume de candidatures ;
- Effet de seuil lié à la structuration encore récente de la compagnie, face à des équipes déjà ou repérées par les institutions ;
- Nécessité de consolider davantage les partenariats de production et de diffusion pour renforcer la crédibilité du projet dans ces cadres.

Perspectives 2026-2027 :

- Poursuite des démarches de candidature ciblées, en cohérence avec le niveau de structuration atteint par la compagnie ;
- Renforcement des partenariats de résidence et d'accompagnement afin de consolider l'environnement de production du projet *Acanthe* ;
- Développement d'une stratégie de diffusion progressive, en s'appuyant sur les premiers relais professionnels identifiés

- Stabilisation des outils administratifs et artistiques, permettant une meilleure lisibilité du projet auprès des partenaires institutionnels.

Ces démarches traduisent une montée en structuration progressive et une inscription volontaire de la compagnie ATA dans les dynamiques professionnelles du spectacle vivant, dans une perspective de consolidation et de reconnaissance à moyen terme.

5 - Pérennisation des partenaires de résidences de création

La compagnie ATA inscrit son développement artistique dans une dynamique de partenariat avec des lieux de résidence, essentiels à la recherche, à la création et à la structuration de ses projets. Historiquement accompagnée depuis 2017 par la Ménagerie de Verre, la compagnie y a bénéficié d'un cadre de travail propice à l'émergence de ses premières formes. Toutefois, à la suite du décès de son ancienne directrice, ce partenariat n'a pas été reconduit avec la nouvelle équipe, marquant un tournant dans les modalités d'ancrage de la compagnie.

Dans ce contexte, de nouveaux liens se sont progressivement construits, notamment avec le Carreau du Temple, qui a accueilli le collectif ATA en résidence. Ce partenariat s'inscrit dans une reconnaissance des engagements artistiques et des axes de recherche portés par la compagnie, en particulier autour du projet *Acanthe*. Il a permis de soutenir les phases de développement et de structuration de cette création, dans un cadre professionnel adapté.

Par ailleurs, la compagnie a pu s'appuyer sur le soutien du lieu Micadanses, qui a ouvert ses espaces entre 2023 et 2025 afin de répondre aux besoins artistiques et techniques des projets en cours. Cet apport en production a constitué un levier complémentaire, favorisant la continuité du travail de recherche et de création.

Ces évolutions témoignent de la capacité d'ATA à renouveler et diversifier ses partenariats, tout en maintenant des conditions de travail essentielles à la qualité de ses créations. Elles traduisent également une inscription progressive dans de nouveaux réseaux de production et d'accompagnement, en cohérence avec les orientations artistiques de la compagnie.

6 – Un engagement en matière de lutte des VHSS

La compagnie ATA a formalisé en 2025 une charte interne de prévention et de lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS), affirmant son engagement à garantir un cadre de travail et de création respectueux, sécurisé et inclusif pour l'ensemble des personnes impliquées dans ses activités (artistes, salarié·es, bénévoles, publics et partenaires).

Au-delà de ses obligations légales, l'association a mis en place une procédure structurée inspirée des recommandations du secteur, reposant sur trois axes : écouter et protéger, enquêter et signaler, réparer et sanctionner. Cette démarche inclut notamment la désignation de référent·es, la mise en place de protocoles de signalement et d'enquête garantissant la confidentialité, ainsi que l'accompagnement des personnes concernées vers des dispositifs d'écoute et de soutien adaptés.

Par cet engagement, ATA affirme une vigilance active face à toute forme de comportement sexiste, discriminatoire ou violent, et veille à instaurer des conditions de travail et de transmission conformes aux principes d'égalité, de respect des personnes et de consentement. Cette politique s'inscrit pleinement dans les attendus actuels des institutions culturelles en matière de responsabilité sociale et professionnelle.

6 - Un mécénat fidèle

Chaque année, le dispositif de mécénat réunit entre trois et cinq contributeurs, permettant de collecter une somme comprise entre 1 000 et 1 250 euros. Ce niveau de soutien est stable depuis 2020, témoignant d'une fidélité durable des mécènes. Cette fidélisation s'explique par une adhésion forte aux valeurs portées par ATA et aux projets développés par l'association, notamment dans une **démarche de recherche et de création** visant le renouvellement des formes scéniques. Celle-ci s'appuie en particulier sur l'utilisation de nouvelles technologies, contribuant à enrichir l'expérience du spectateur et à explorer de nouveaux langages artistiques.

Par ailleurs, les **projets à dimension solidaire**, menés à destination des publics les plus fragiles, jouent un rôle essentiel dans cet engagement pérenne. Parmi eux, on peut citer le projet « Nantes Ville Ouverte », réalisé en partenariat avec le Centre Tréméac pour jeunes réfugiés, ainsi que des actions en direction des publics allophones, des enfants polyhandicapés et des familles en situation de précarité. L'ensemble de ces initiatives a contribué à renforcer un mécénat fidèle, devenu au fil des années un véritable compagnon de route de l'ensemble des projets de l'association.

7 - L'économie d'ATA

A - Compte de résultat

	PERIODE EN COURS	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
706000 - Ventes de prestations de services	3 040,00	0,00
706100 - Prestations de services	0,00	90,00
730000 - Concours publics	0,00	8 000,00
754000 - Dons et Collectes	0,00	1 000,00
Total	3 040,00	9 090,00
CHARGES D'EXPLOITATION		
605000 - Achats de matériel (>600€)	0,00	-549,99
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	-277,55	0,00
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	-4,49	-41,06
606800 - Autres matières et fournitures	0,00	-49,00
613000 - Locations (ex : matériel, salle, équipements)	0,00	-246,00
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	-268,42	-502,69
618000 - Divers	0,00	-288,00
622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-217,00	0,00
625100 - Voyages et déplacements	-529,70	-85,50
626000 - Frais postaux et de télécommunications	-130,71	-110,63
627000 - Services bancaires et assimilés	0,00	-78,25
Total	-1 427,87	-1 951,12
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 612,13	7 138,88
PRODUITS FINANCIERS		
Total	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		
Total	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER	0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS		
Total	0,00	0,00
AUTRES CHARGES		
Total	0,00	0,00
RESULTAT AUTRES PRODUITS ET CHARGES	0,00	0,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Total	0,00	0,00
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Total	0,00	0,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	0,00	0,00
Total	1 612,13	7 138,88

B - Bilan 2025

Actif

	Brut	Amortissements / dépréciations	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
ACTIF CIRCULANT				
COMPTES FINANCIERS				
Banques, établissements financiers et assimilés				
512001 - Banques - Compte principal	10 421,47		10 421,47	8 424,76
Caisse				
531001 - Caisse - Compte principal	-3 567,70		-3 567,70	-3 174,84
Total actif circulant	6 853,77		6 853,77	5 249,92
Total Actif	6 853,77		6 853,77	5 249,92

Passif

	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAUX		
Capital et réserves		
108900 - Dotations consommables inscrites au compte de résultat	-37,50	-37,50
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		
110000 - Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)	971,02	971,02
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-3 459,84	-3 459,84
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
120000 - Résultat de l'exercice (excédent)	9 380,09	7 767,96
Total capitaux propres	6 853,77	5 241,64
DETTES		
TIERS		
Fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs		8,28
Total dettes		8,28
Total Passif	6 853,77	5 249,92

C - Analyse de bilan

Le bilan 2025 de la compagnie ATA s'inscrit dans une phase de consolidation progressive de son modèle économique, marquée par une gestion maîtrisée et une amélioration significative de ses équilibres financiers.

L'exercice se caractérise par un résultat excédentaire de 9 380,09 €, permettant un renforcement des capitaux propres, désormais établis à 6 853,77 €. Cette évolution traduit la capacité de la structure à générer des ressources en adéquation avec le développement de ses activités, tout en contribuant à la résorption d'un report à nouveau débiteur issu des exercices antérieurs.

La trésorerie, en nette progression par rapport à 2024, confirme cette dynamique positive et atteste d'une meilleure anticipation des flux financiers. L'absence d'endettement significatif (8,28 €) souligne par ailleurs une gestion prudente, fondée sur un principe d'équilibre budgétaire et de limitation des risques financiers.

La structure du bilan, composée exclusivement d'actifs circulants, reflète un modèle encore souple, sans immobilisations, cohérent avec une phase de développement où les ressources sont prioritairement mobilisées au service des projets artistiques et des actions de terrain.

Dans une perspective institutionnelle, ces éléments traduisent une montée en structuration de la compagnie, qui consolide progressivement sa capacité à porter des projets dans des cadres partenariaux exigeants (DRAC, ARS, dispositifs nationaux). La trajectoire financière observée en 2025 témoigne ainsi d'un modèle en voie de stabilisation, dont les marges de progression résident notamment dans la diversification des ressources, le renforcement des fonds propres et la sécurisation pluriannuelle des financements.

L'année 2025 apparaît ainsi comme une étape structurante, confirmant la viabilité du projet associatif et sa capacité à accompagner durablement le développement artistique et territorial de la compagnie ATA.